

La maîtrise des impôts

Le budget primitif 2012 a été adopté mardi soir. Les taux d'imposition n'augmentent pas mais les piliers de l'opposition restent méfiants.



Pour 2012, les dépenses d'équipement devraient s'élever à 7,4 millions d'euros. (PHOTO C. M.)

Rien de mieux qu'un joli camembert pour se réconcilier avec les chiffres. C'est sous cette forme, et sur grand écran, que les dépenses de gestion et d'équipement du budget primitif 2012 ont été présentées, lors du Conseil municipal de mardi soir. On apprend, ainsi, que sur 100 euros de dépenses, la ville consacre 36 euros à l'éducation et à l'animation, 21 euros à l'aménagement urbain et à l'environnement, 21 euros au patrimoine et au fonctionnement des services, 10 euros à la solidarité et à la petite enfance, 6 euros au sport et 6 euros à la culture.

Comme les élus de la majorité le répètent souvent, l'éducation reste donc une priorité à Eysines. Sa place est également prépondérante au chapitre des investissements, avec la construction pôle éducatif et la rénovation ou l'extension d'écoles.

Joëlle Dusseau, adjointe chargée des finances, a fait une présentation qui s'inscrit dans la droite ligne du débat d'orientations budgétaires. L'exercice de la Ville pour 2012 se compose d'une section d'investissement à 13,4 millions d'euros et d'une section de fonctionnement à 23, 2 millions d'euros. « Notre endettement est encore plus raisonnable que d'habitude puisqu'il représente 29 % de nos investissements », a souligné l'élue, vantant une nouvelle fois « la bonne santé financière de la commune ».

« La charité de l'État »

Le « buzz » a commencé sur les bancs de l'opposition lorsque Sandrine Peletan-Couronné (Majorité présidentielle), toujours très critique vis-à-vis de la majorité, a lancé : « Il va falloir que vous appreniez à vous passer de la charité de l'État. » Cette déclaration faisait suite à une remarque sur la baisse des dotations de l'État et elle n'a pas du tout plu à la majorité. Pas du tout. Le maire, Christine Bost (PS), s'est dit choquée : « Le rôle de l'État c'est d'assurer le service public. Il doit accompagner les collectivités locales et je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour récolter des subventions, auprès de la Région et du Département également, afin de soulager les finances de la commune. »

Les attaques de Philippe Cazeau (Majorité présidentielle) sur l'augmentation du personnel, ou encore sur certains chiffres publiés dans le journal municipal, qu'il conteste, n'ont pas arrangé les choses. Joëlle Dusseau a vu dans ces échanges, tout ce qui fait la différence entre la gauche et la droite. « Oui nous continuons à embaucher du personnel, notamment des jeunes et des étudiants durant l'été. » Et le maire d'ajouter : « Nous sommes au vert au niveau de la dette et nous avons dégagé de l'épargne afin d'avoir moins recours à l'emprunt».

Abstention sur les taux

Lors d'un vote chapitre par chapitre, M. Cazeau et Mme Peletan Couronné ont voté contre le budget. L'autre groupe d'opposition, composé ce soir-là de Johnny Caron et Marie Miramon-Mazéra (qui avait donné pouvoir), s'est généralement abstenu. Il a toutefois approuvé les subventions aux associations. L'élue UMP est revenu sur le « surplus » financier, dans le dossier du pôle éducatif . Il semble que la Ville ait dû faire face à un diagnostic imprévu concernant, notamment, la nécessité de renforcer les fondations du bâtiment qui doit être construit. L'élue d'opposition a estimé que la majorité avait manqué de maîtrise, dans ce cadre-là.

Autre vote important : sur les taux d'imposition qui n'augmentent pas. Philippe Cazeau et Sandrine Couronné-Peletan se sont abstenus. Ces taux sont les suivants : 20,49 % pour la taxe d'habitation, 27,76 % pour le foncier bâti et 65 % pour le foncier non bâti.